

MAIRIE d'AUSSAC VADALLE

TRAVAUX AMENAGEMENT DU BOURG

SUIVI DE TRAVAUX

COMPTE-RENDU N°9

Du : jeudi 30 juin 2022

Entités et adresses	Noms	Coordonnées			PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION	INVITES A LA PROCH. REUN.
		Tél	Fax	E-mail				
Mairie de AUSSAC VADALLE	M. Liot Maire	06 49 30 62 17		mairie@aussac-vadalle.fr mairie@aussac-vadalle.fr	x			x
ADA AIGRE	M. Bourut	05 16 09 56 54		sbourut@lacharente.fr	x			X x
BETG 16140 AIGRE	M. TYRE, MOE	05.45.23.75.97 06.89.73.45.53		betg16@orange.fr	x			x
Atelier du Sablier Le Cruzeau 16 120 Châteauneuf	Mme Anaïs ESCAVI	05 45 21 85 98 06 12 84 90 78		anaïs.escavi@atelier-du-sablier.fr		x		x
SDEG	M. Foucher	06 19 58 09 82		afoucher@sdeg16.fr	x			X x
ALLEZ	M. Vimpère M	06 20 75 27 57		g.vimpere@allez.fr	x			X
EUROVIA	M. Gomez M Rousseau chef	06 14 69 50 36 06 14 69 50 30		nicolas.gomez-martin@eurovia.com	X x			X
Les Jardins de l'Angoumois	Ryan Cordeau	05 45 65 80 10 / 07 75 10 52 51		contact@jardins-de-angoumois.com		x		

Objet de la réunion :

Réunions chantier du 23 06 2022 et du 30 06 2022

Remarque particulière

Le présent compte-rendu de chantier est transmis par messagerie électronique aux intervenants ci-dessus, qui ont un délai de 5 jours ouvrés pour transmettre leurs

observations au maître d'oeuvre. Faute de quoi, les mesures et décisions prises dans ledit compte-rendu sont considérées comme acceptées par les intervenants et s'imposent à eux.

1. AVANT PROPOS

La commune d'Aussac Vadalle engage les travaux d'aménagement du bourg :

2. ATTRIBUTION DES LOTS

Lot 1

EUROVIA

236 rue des Mesniers

16710 Saint Yrieix sur Charente

Direction Travaux : M. Gascuel

Conducteur de travaux : M. Gomez

Lot 2 Les Jardins de l'Angoumois

SAS JARDINS DE L'ANGOUMOIS

16310 MONTEMBOEUF

05 45 65 80 10

3. RAPPEL ADMINISTRATIF

- Marché à procédure adaptée
- Entreprise EUROVIA notifié le 09 12 2021
- Entreprise JARDINS DE L'ANGOUMOIS notifié le 09 12 2021 (à vérifier)
- OS
 - Lot 1 : OK
 - Lot 2 : en cours

4. DELAIS DES TRAVAUX

LOT 1

- Période de préparation : 01 03 2022 au 31 03 2022
- Réalisation des travaux
 - à compter du : 01 04 2022
 - Jusqu'au : 31 10 2022

⇒ L'entreprise a donné un planning (pièce annexe)

LOT 2

- A programmer

5. RESEAUX EXISTANTS

DICT fait.

Marquage piquetage : fait et à maintenir tout le long du chantier

6. COORDINATION SPS :

Sans objet

7. INSTALLATION DE CHANTIER

- Base de vie : cour privé (nom : ???)

8. CONTRAINTES DE CHANTIER

Les entreprises titulaires du marché devront tenir compte des contraintes suivantes :

- Commerçants :
- Riverains nombreux : liaison domicile travail matin et soir
- Respect des recommandations du CCTP contre toute forme de pollution
- Respect de la sécurité des usagers et riverains
- Chantier propre, ordonné, sécurisé, sans divagation

9. GESTION DES DECHETS DE CHANTIER

Conformément au marché, l'entreprise assurera la gestion des déchets de chantier :

- Déchets produits par l'entreprise à gérer au quotidien par le chef de chantier : benne spécifique
- Démolition de maçonnerie, béton divers: évacuation en ISDI
- Rabotage de chaussée : évacuation en ISDI ou ré employé
- Démolition des trottoirs en béton : évacuation en ISDI

10. ORGANISATION DU DEBUT DU CHANTIER

- Déclaration des sous-traitants à préparer
- Le constat d'huissier : à fournir à la maîtrise d'œuvre
- L'entreprise informe les riverains par flyer des travaux.

11. EXPLOITATION SOUS CHANTIER

- Arrêtés de circulation :
 - Ok avec mairie et CD16
 - OK avec DIRA (fourniture DESC)
- Déviation PI
 - En place (identique à celle établie lors des travaux de réseaux)
- déviation locale VL – commerces
 - en place
 - à ajuster selon l'évolution des équipes et la nécessité d'indiquer les commerces
- Déviation locale – transport scolaires et ligne régulière
 - Vu avec Citram Tansdel Angoulême : Mme Fort : 05 45 25 99 83
 - Vu avec Thorin pour la ligne collège

➔ un courriel est adressé ce jour à Thorin et Transdev pour leur informer qu'ils peuvent reprendre leurs circuits.

12. ENCADREMENT DU CHANTIER

Lot 1

- Conducteur : M. Gomez
- Chef de chantier : M. Rousseau

Lot 2

- A définir

13. POINTS VUS CE JOUR LOT 1

- Phasage
 - Phase 0 : terminée
 - Phase 1 : entrée Ouest vers rue Maréchalerie: travaux de bordure terminés
 - Phase 2 : rue Maréchalerie à rampe du Midi : en cours
 - Phase 3 : entrée Est : en cours au niveau du vieux bourg (pose bordure)
- Planning / réseaux aériens
 - Le câblage Fibre est fait
 - Le câblage Orange est en cours
 - Les poteaux béton seront ôtés demain et vendredi
 - Restera éventuellement des poteaux métalliques côté trottoir sablé

- Béton lavé
 - Vont donc débiter ce lundi 4 juillet
- Pluvial partie haute n° 18 et 20
 - Non concerné par le chantier mais vu les derniers épisodes pluviaux
 - La bordure prévue sera conjuguée avec une enrobé bombé
- Pluvial partie haute au-dessus du n° 31
 - L'exutoire vers la parcelle en contre bas du talus (M. Chambre) est autorisé
 - Une traversée pluviale est opérée afin de recueillir au maximum les eaux de la rive droite descendante
- Pluvial n° 32
 - vu les derniers épisodes pluviaux, il est préférable de diriger les eaux venant de la rue en sens interdit
 - Eurovia réalisera une fosse de fondation pour une haie avec un cordon de terre
 - Le lot 2 réalisera un paillage avec une toile
 - L'entrée 32 côté pré sera en enrobé avec un bombage – il est demandé de cureter la grave dans la rampe pour la ramener
 - L'entrée 32 côté portail sera en enrobé avec un bombage
- Pluvial plateau existant
 - vu les derniers épisodes pluviaux, il est préférable d'allonger la bordure et de poser une grille en amont du plateau – la canalisation sera piquée en aval au niveau du regard déjà posé
 - en face, la rive sera déflachée pour permettre aux eaux de se diriger vers le fossé
- Abri bus
 - En attente du devis

14. POINTS VUS CE JOUR LOT 2

15. REUNION DE CHANTIER

Réunion de chantier le jeudi à 14h15

Prochaine réunion : jeudi 7 juillet